

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

---

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No. 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# ÉGLISE SAUVÉE du FEU



Les bardeaux et lambris ASBESTOSLATE protègent ABSOLUMENT du feu, les édifices—petits et grands,—sous tous les climats, et de plus, leur donnent une apparence jeune et attrayante. Ils durent aussi longtemps que la pierre, coûtent moins cher d'achat, ne coûtent rien pour l'entretien.

## TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE

N.-D. D'Issoudun, Lothinière, 12 mars 1912.

Asbestos & Cement Products Co. Ltd.,  
78 rue St-Pierre, Québec.

Messieurs,

Vous voulez savoir ce que je pense du Bardeau d'Amiante-Ciment? Ce que j'en pense, c'est que quand une fois on en a fait usage, on ne veut plus entendre parler de la planche de bois comme lambris extérieur. Tous les confrères qui ont vu l'église que je viens de construire et qui est recouverte de ce matériel n'ont que des éloges à m'adresser.

L'apparence extérieure est magnifique et, ce qui est mieux, c'est que ce matériel est à l'épreuve du froid et de la chaleur; malgré l'hiver très rigoureux que nous avons eu, notre Eglise a toujours été très confortable.

Au mois de janvier dernier, un incendie désastreux détruisit de fond en comble deux maisons, qui se trouvaient à quelques pieds de notre église encore en construction, communiqua le feu aux échafaudages, mais celle-ci protégée par les bardeaux d'Amiante, resta intacte. Donc, voilà ce que j'en pense.

(Signé) J.-A. ARTHUR POULIN,  
Ptre., Curé.

Nous vendons tous les produits d'Amiante et de Ciment.

**La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment**  
78 rue St-Pierre,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

**F. P. GAUVIN**

**FABRICANT**

**d'ameublements d'églises**

**IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX**

**324, rue St-Jean, = QUEBEC**

**QUOTIDIEN**  
\$3.00 par année.

**HEBDOM/ DAIRE**  
\$1.00 par année.

## **L'Action Sociale**

Journal publié à Québec pour la défense  
des droits catholiques et nationaux

**BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR**  
**GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT**

**IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES, ÉTATS**  
**DE COMPTES, EN-TÊTES DE LETTRES, LIVRES**  
**BLANCS, INDEX, PROGRAMMES CARTES, FEUIL-**  
**LES MOBILES, ETC. ETC.**

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement surveillé

**103, rue Sainte-Anne, 103**

**TÉLÉPHONE 3131.**

**QUEBEC, Can.**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**STATUES**

**PRIX  
BAS**

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.*

*Nous nous occupons aussi et spécialement de*

**DÉCORATION D'ÉGLISES.**

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR  
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

**VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

**J. BAILLARGEON**

Bureau :

64, rue St-Pierre,  
**QUÉBEC.**



# L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101  
QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

**LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS  
LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.**

**Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu.** Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous.

**Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—** Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 s. us.

**Le Guide des Comités paroissiaux :** Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

## ABONNEMENTS

**L'Action Sociale.** — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

**Edition hebdomadaire :** 1 an, \$1.00.

**Le Croisé.** — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique :** Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

**308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.**

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

**Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.**

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE

\*\*\*  
POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



\*\*\*  
INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE

\*\*\*  
PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~  
Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

~~~~~  
Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

### ANTONIO PRATTE

### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL

# Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

## LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

**Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy**

Evêque Auxiliaire de Québec

**partiront le 2 juillet prochain**

— PAR LE —

**'SS. CALGARIAN'**

Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

**2e classe \$266.00—1ère classe \$362.00**

Pour Rome et retour par la Suisse

**2e classe \$395.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$475.00**

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme-officiel s'adresser à

# HONE & RIVET

les organisateurs

**31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal**

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 385 — *Les Quarante-Heures*, 385.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'esprit américain, 386. — LITURGIE : Récentes réformes liturgiques, 390 ; Indulgence des premiers samedis du mois, 391 ; Impressions Grégoriennes, 391. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 392. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Rimouski, 393 ; Saint-Jean, 393 ; Montréal, 394 ; Joliette, 394 ; Oltawa, 395 ; Toronto, 395 ; Prince-Albert, 395. — LES LIVRES : 395.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Voix de Rome, 397. — FAITS ET ŒUVRES : Nouvelle section paroissiale, 399 ; Une heureuse nomination, 400 ; A travers les bulletins de la Croix Noire, 400.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 mars. — 2ème dim. du Carême.

Lundi, 9. — Ste FRANÇOISE ROMAINE, veuve.

Mardi, 10. — Les SS. 40 martyrs.

Mercredi, 11. — De la férie.

Judi, 12. — S. GRÉGOIRE I, LE GRAND, pape et doct.

Vendredi, 13. — S. SVAIRE DE N.-S. J.-C. dble maj.

Samedi, 14. — De la férie.

Dimanche, 15. — 3ème dim. du Carême.

## QUARANTE-HEURES

9 mars, S.-Zacharie. — 10, Séminaire de Québec. — 11, S.-Apollinaire. — 12, L'Islet ; S.-Augustin. — 14, Couvent de S.-Michel. — 15, S.-Malo.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### L'ESPRIT AMÉRICAIN

SES ORIGINES — SES PRINCIPES — SES DANGERS

#### III — SES DANGERS — (*Suite et fin*)

Religion faite de libéralisme, d'indifférence dogmatique, de tolérance et de perpétuelle concession, l'esprit américain, en faisant pénétrer dans les âmes le principe, essentiellement moderniste, de l'adaptation de la doctrine religieuse aux exigences de la vie et de la pensée modernes, constitue, pour les catholiques des États-Unis, le plus grand danger qui menace aujourd'hui l'intégrité de leur foi.

Les catholiques américains peuvent-ils se vanter à bon droit d'avoir complètement échappé à ce danger ?

Il serait plus que téméraire de l'affirmer, pour qui connaît la Lettre adressée par Léon XIII au cardinal Gibbons, le 22 janvier 1899, et condamnant les doctrines contenues dans la *Vie du Père Hecker* :

« Le principe des opinions nouvelles, écrivait Léon XIII à l'archevêque de Baltimore... peut se formuler à peu près en ces termes : pour ramener plus facilement les dissidents à la vérité catholique, il faut que l'Eglise s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre favorable aux aspirations et aux théories des peuples modernes <sup>(1)</sup>... Ces amateurs de nouveautés vantent outre mesure les vertus naturelles comme si elles répondaient davantage aux mœurs et aux besoins de notre temps, et comme s'il était préférable de les posséder, parce qu'elles disposeraient mieux à l'activité et à l'énergie. — On a peine à concevoir comment des hommes pénétrés de la doctrine chrétienne peuvent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles et leur attribuer une efficacité et une fécondité supérieures... A cette opinion sur les vertus natu-

(1) La 80e proposition condamnée par le *Syllabus* se lit ainsi : « Le Pontife romain peut et doit se reconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

relles se rattache étroitement une autre opinion qui partage en deux classes toutes les vertus chrétiennes : les « passives » et les « actives », suivant leur expression . . . De tout ce que Nous avons dit jusqu'à présent, il ressort, cher Fils, que Nous ne pouvons approuver ces opinions, dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom d' « américanisme. »

« Aux États-Unis, — disaient en janvier 1912, LL. EE. les cardinaux Gibbons et Farley et Mgr Prendergast, archevêque de Philadelphie, dans leur *Appeal in behalf of the Negro and Indian Missions in the United States*, — nous possédons, il est vrai, des catholiques à la foi vigoureuse dont n'importe quel pays pourrait s'enorgueillir à bon droit, mais ils vivent dans un milieu qui ne peut qu'inspirer à notre âme les plus graves inquiétudes. L'insouciance — trop largement répandue — de la religion et des obligations et devoirs religieux, qui a existé de tout temps, a augmenté si considérablement, en ces dernières années, qu'elle est en train de pénétrer notre vitalité même, affaiblissant notre vie religieuse, démoralisant notre vie familiale, diminuant la foi chez un bon nombre et entraînant des pertes, qui sans être très considérables, ne peuvent qu'augmenter énormément à mesure que les années passent . . . »

Le *Morning Star*, Semaine Religieuse du diocèse de la Nouvelle-Orléans, écrivait, le 22 novembre 1913 : « Nous sommes en face d'un fait d'une extrême importance et dont il est impossible de nier l'existence plus longtemps. Plus tôt ce fait sera connu de tous, plus tôt l'Église d'Amérique pourra accomplir complètement sa mission. Nous n'avons rien à craindre de la vérité. Mais il faut que la situation soit parfaitement connue, si l'on veut y trouver un remède efficace. Rien n'est plus dommageable à la cause sacrée du Christ qu'une politique de faiblesse et de cachoterie. Si nous avons à cœur les intérêts supérieurs de la religion, nous devons dire la vérité publiquement, dans un confiant espoir que l'on pourra discuter et appliquer les moyens raisonnables d'empêcher « l'écoulement catholique » (*the Catholic leakage*) ».

Et le *Morning Star* donne ces statistiques lamentables, publiées par le *Catholic Journal* de Memphis, Tennessee : « Le nombre des églises italiennes protestantes des États-Unis est de 250, et il n'y a que 150 églises italiennes catholiques (*Catholic Directory*, 1913) . . . Le Rév. M. Testa donne, dans le *Missionary Review* de 1908, la liste de 23 églises italiennes protestantes dans New-York et les faubourgs . . . Sur 461 membres de l'Église italienne protestante de la rue Chicago, à Chicago, d'après le journal le *Continent* de Chicago, cité par le *Nashville Christian Advocate* du 23 mai 1913, il y a 435 catholiques apostats. »

Et le *Morning Star* de s'écrier : « *Would to God that every catholic in this country that so wonderfully attracted the nations of the world to its hospitable shores could hear the Gospel in his own tongue!* — Plût à Dieu que chacun des catholiques, attirés sur les rives hospitalières de notre pays, pût entendre prêcher l'Évangile dans sa propre langue ! »

Qui peut nier, en effet, à moins d'être complètement aveuglé par le chauvinisme, la force éminemment conservatrice de la langue nationale d'une race catholique ?

« Avec les milliers d'immigrants italiens qui ont été attirés par les églises protestantes et les dizaines de mille d'entre eux qui sont tombés dans l'incrédulité, dit le *Catholic Journal*, de Memphis, il n'est pas impossible que nous ayons perdu à peu près un million de ces immigrants. »

Au cours d'une conférence faite devant les membres de la *Fédération des Sociétés Catholiques* du comté d'Allegheny, à Pittsburg, en 1911, M. l'abbé Thomas E. Coakley, déclarait : « Les gains faits par l'Église catholique, en ce pays, ont été réellement énormes. Peut-être avons-nous trop tenu les yeux fixés sur la page de l'actif de notre livre de comptes... Nous ne devons pas fermer les yeux sur ce fait considérable et terrifiant que nos pertes, en Amérique, ont été aussi énormes... Partout, sur toute la largeur et la longueur de notre grand pays, nous rencontrons des personnes portant un nom catholique ancien et vénérable et qui ont pris rang, aujourd'hui, dans l'armée qui combat le Christ et son Église, et cela à cause du système moderne d'une éducation irréligieuse et athée en vigueur dans ce pays et de la propagande infatigable faite ici par les Socialistes. »

« L'Église catholique a-t-elle fait des pertes, aux États-Unis ? » se demandait l'*Extension*, de Chicago, dans son numéro d'avril 1911. Et la revue catholique de répondre : « Il y a eu des pertes catholiques si nombreuses, mes frères, que vous seriez terrifiés si vous veniez à connaître la part de responsabilité qui en revient à chacun de vous, dans le cas où cette responsabilité doit être distribuée entre tous ceux qui sont restés fidèles ; et nous sommes incapables de comprendre comment on peut croire qu'il y ait du mérite à cacher ce fait, ou comment celui qui ignore délibérément ces pertes peut s'attendre à trouver le moyen d'y mettre un terme... Le fait est que les neuf-dixièmes d'entre nous ne veulent réellement pas connaître la vérité sur ce point. »

Et l'*Extension* concluait ainsi : « Nous pouvons posséder des universités magnifiques, des collèges et des écoles ; nous pouvons ériger des cathédrales, des églises et des clubs somptueux ; nous pouvons nous grouper en chevaliers-de-ceci et en chevaliers-de-cela ; nous pouvons revêtir les officiers de ces augustes sociétés.

de pourpre et de linge fin ; nous pouvons avoir maints congrès et banquets pour discuter et discuter encore... , mais rien de tout cela ne pourra étouffer le cri terrifiant qui monte des milliers d'âmes abandonnées qui vivent à l'ombre du drapeau américain... »

Personne, que nous sachions, n'a pu encore révoquer en doute, d'une façon concluante, l'authenticité des chiffres des pertes irlandaises catholiques aux États-Unis, tels que fournis par « Un missionnaire catholique » à la *Catholic Fortnightly Review* de Saint-Louis, Missouri (2e livraison de novembre 1912). Dans cette étude, il est établi que, même en réduisant de 50 pour cent le chiffre de 30,000,000 donnés par M. Peter Condon (*Catholic Encyclopedia*, vol. VIII, p. 136), comme étant à peu près celui des personnes de naissance ou d'origine irlandaise vivant aux États-Unis, il résulte encore du chiffre officiel de la population catholique actuelle de ce pays que « plus de la moitié de ces Irlandais ont abandonné leur foi. » — « Jusqu'ici, disait, en décembre 1912, l'Agence Internationale *Roma* en reproduisant ces statistiques, le missionnaire catholique de la *Fortnightly Review* paraît avoir raison. »

En 1902, le R. P. O. M. Shinnors, O. M. I., publiait un intéressant article sur cette question dans l'*Irish Ecclesiastical Record* (livraison de février). Voici le résumé qu'en donnait le *Tablet*, de Londres, dans son numéro du 15 février de la même année (p. 261) :

« La population des États-Unis s'est accrue par bonds et par sauts. L'Église a-t-elle accru le nombre de ses membres en même proportion ? Il faut répondre, hélas ! par une négation absolue. Il y a beaucoup de convertis, mais il y a encore plus d'apostats. Un grand nombre est tiré de l'infidélité ou de l'hérésie, mais un plus grand nombre tombe dans l'indifférence ou l'irréligion. Ils commencent par être de mauvais catholiques, et ils finissent dans l'agnosticisme. Il est très difficile de donner une approximation même générale du nombre de ces déserteurs, mais il est malheureusement trop évident qu'on peut les compter par milliers. Je crois ne pas exagérer en disant que durant ces soixante dernières années, il y a eu au moins quatre millions et demi d'hommes et de femmes de race irlandaise qui ont émigré en Amérique. Parmi eux, presque tous étaient catholiques, <sup>(1)</sup> et presque tous quittaient leur pays dans les premières années de la jeunesse ou dans la pleine force de l'âge mûr. Avec la fécondité proverbiale de la race irlandaise, est-ce trop de prétendre qu'il devrait y avoir, aujourd'hui, aux États-Unis, au moins dix millions de catholiques d'origine ou de sang irlandais.

(1) 80 pour cent, dit le « missionnaire catholique » de la *Fortnightly Review*.

Mais outre ceux-là, vous avez aussi à compter plusieurs millions de catholiques venus des autres pays, Allemagne, Pologne, Italie (1), France, Autriche et Canada. Je ne crois donc pas commettre une grosse erreur en avançant que si tous les émigrants et leur famille étaient restés fidèles à l'Église, nous aurions, à présent, en Amérique, une population de vingt millions de catholiques. » (2)

Des millions d'âmes perdues pour l'Église catholique, voilà donc, en grande partie, du moins, l'œuvre de l'esprit américain depuis un siècle.

Il est nécessaire que cette œuvre de mort soit connue de tous les catholiques de l'Amérique du Nord, des pasteurs surtout. Il y va de l'avenir de notre sainte religion sur ce continent, évangélisé par nos ancêtres.

Et notre conclusion dernière sera que pour les catholiques de langue anglaise de ce continent, le plus grand danger qui menace aujourd'hui l'intégrité de leur foi, c'est l'envahissement de l'esprit américain par le canal d'une presse puissamment organisée et qui ne connaît pas de frontières ; tandis que pour les catholiques de race française, la conservation de leur langue maternelle est l'une des plus sûres garanties de défense et de protection contre ce pernicieux et désastreux envahissement. Ne l'oublions jamais : l'intégrité de l'esprit américain exclut l'intégrité de l'esprit catholique, et l'esprit américain n'a pas de plus puissant agent de propagande, chez nous comme aux États-Unis, que la langue anglaise.

ANTONIO HUOT, ptre.

## LITURGIE

### RÉCENTES RÉFORMES LITURGIQUES

Les *Ephemerides liturgicæ* (déc. 1913), par la plume si autorisée de Mgr Piacenza, donnent sur les récentes réformes liturgiques un bref commentaire qui sera complété dans la suite. Voici un des points saillants de cette étude : — La réforme définitive du Bréviaire est encore assez éloignée, vu le grand travail qu'elle demande : *Cum non adhuc in promptu sint studio pro emundatione lectionum historicarum in proprio Sanctorum, pro nova constructione calendarii perpetui universalis Ecclesiæ, in quo nonnulla festa amoveri, nonnulla ritu minui, nonnulla cum aliis conjungi oportebit, et insuper, cum nondum expleta sit correctio*

(1) 3,000,000 bien comptés.—A. H., ptre.

(2) Mgr McFaul, év. de Trenton, N. J. dit 40,000,000.

*Sacra Scripturæ, quæ postea in Breviarium erit inducenda, desiderata definitiva Breviarii reformatio necessario ad aliud tempus differri debet.* Tel est donc le programme à réaliser ; et le seul fait qu'on adoptera dans le nouveau Bréviaire le texte restitué de la Vulgate reporté à une échéance encore très lointaine l'édition définitive. On s'explique alors la nécessité de publier dès maintenant une édition *typica* du Bréviaire conforme à toutes les réformes récentes. On peut donc en toute sécurité acheter cette édition relativement provisoire qui paraîtra vraisemblablement en mars.

#### INDULGENCE DES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Une indulgence plénière a été accordée par le Souverain Pontife, indulgence qui pourra être gagnée tous les premiers samedis du mois.

Voici en quels termes les *Acta Apotolica Sedis*, du 30 septembre 1912, publient le décret pontifical :

« Notre Saint-Père le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse et Immaculée Mère de Dieu, et pour favoriser le pieux désir de réparation qui inspire les fidèles à offrir quelque satisfaction pour les blasphèmes exécrables que les hommes criminels profèrent contre le nom très auguste de la très haute prérogative de la Bienheureuse Vierge, accorde à tous ceux qui, confessés et communiés, feront le premier samedi de chaque mois, en esprit de réparation, quelques exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge immaculée et prieront aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière applicable aux défunts ».

Il y a donc désormais deux jours de communion particulièrement recommandés et spécialement gratifiés de faveurs spirituelles : le premier vendredi et le premier samedi de chaque mois. Ces deux jours se suivent la plupart du temps. L'intention du premier samedi sera de réparer les outrages faits à la Très Sainte Vierge.

#### IMPRESSIONS GRÉGORIENNES

*L'Action Sociale* a eu la bonne fortune de publier une série de causeries intitulées *Impressions Grégoriennes*. Nous ne pouvons manquer de les signaler aux membres du clergé et aux communautés religieuses, surtout à cause de l'excellent esprit dans lequel ces impressions ont été communiquées au public. C'est une manière tout à fait personnelle, mais on ne peut plus pratique, de pousser à l'exécution du « *Motu proprio* » de Sa Sainteté Pie X sur le chant. Nous sommes sûrs que la lecture de ces articles aura fait des conquêtes chez nous, et contribuera à accélérer dans le diocèse le mouvement de retour vers le véritable chant grégorien.

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Société S. Vincent de Paul** — Dimanche, le premier mars, a eu lieu au Patronage, l'assemblée générale des membres de la Société Saint Vincent de Paul.

Mgr H. Têtu, aumônier général de la Société, M. C.-J. Magnan, président du Conseil Supérieur et M. Marcel Chabot, président du conseil local, y assistaient ainsi qu'un bon nombre des membres des diverses conférences.

Des discours ont été prononcés par M. C.-J. Magnan, le R. P. Ernest Marie, capucin, Mgr Têtu, et le R. P. Debeauquesne, supérieur du Patronage.

**Mgr Roy** — S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec, a bien voulu accepter la direction spirituelle du Pèlerinage canadien à Lourdes, à l'occasion du Congrès eucharistique international, en juillet prochain, et Sa Grandeur accompagnera les pèlerins.

**Convention** — L'Union Régionale québécoise de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française était, dimanche dernier, l'hôte du Cercle Casault, de l'Université Laval, à l'occasion de sa cinquième convention semestrielle.

S. G. Mgr Roy, aumônier général y assistait et a bien voulu adresser la parole, ainsi que M. l'abbé E.-V. Lavergne.

La convention s'est terminée par un salut solennel à la chapelle de la Congrégation du Petit Séminaire.

### Notes

— M. l'abbé Émile Martin, curé de Sainte-Hélène, comté de Kamouraska, est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec pour y subir un traitement. M. l'abbé Arthur Dumais dessert la paroisse pendant son absence.

— M. l'abbé Israël Laroche du vicariat de Montmagny a été transféré à Saint-Côme.

— M. l'abbé Arthur Lapointe a prêché dimanche dernier à S. Jean-Baptiste l'Oeuvre des Vocations en faveur de l'École Apostolique Notre-Dame.

— Mgr Roy prêchera à S.-Malo, dans la deuxième semaine du carême, la neuvaine en l'honneur de saint François-Xavier.

— M. l'abbé Maxime Fortin, actuellement à Rome, et que la maladie avait forcé à prendre un repos de deux mois, est maintenant rétabli et peut suivre ses cours.

— M. l'abbé Lindsay est parti de Rome ces jours derniers et sera de retour à Québec au mois de mai.

— MM. les Principaux des Écoles Normales catholiques de la Province de Québec ont eu leur réunion annuelle le 3 mars à l'École Normale Laval.

— Les personnes qui désireraient faire le pèlerinage à Lourdes liront avec profit l'annonce de MM. Hone et Rivet sur les pages de la couverture de notre revue.

---

---

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Rimouski.** — En communiquant à son peuple le règlement pour le présent carême, Sa Grandeur Mgr Blais fait voir la raison d'être de la Sainte Quarantaine : « La carrière de la milice chrétienne », dit Sa Grandeur, « est aussi longue que notre existence sur cette terre d'épreuve, Nos Très Chers Frères. Le combat est la condition de l'homme ici-bas. Mais il est des temps où nous devons plus particulièrement nous préoccuper de réparer nos forces, de guérir nos blessures, de ranimer notre courage, de perfectionner nos armes offensives et défensives ; en un mot de nous mettre en état de mieux soutenir la lutte contre toutes les puissances qui nous assaillent, et qui, souvent trouvent en nous-mêmes de si lâches complicités. »

**Saint-Jean.** — Dans son mandement de carême, Sa Grandeur Mgr Leblanc, donne, entre beaucoup d'autres enseignements, le suivant : « Nous vous recommandons tout spécialement l'abstention de toute liqueur enivrante, en honneur de la sainte soif de Jésus crucifié. L'usage des liqueurs enivrantes devient souvent une habitude pleine de dangers et pour l'âme et pour le corps. Elle devient un esclavage qui mine les forces physiques et morales de l'homme, maîtrise la volonté, émousse la conscience et fait de sa victime une ruine complète, sans espoir et sans recours. Plaise à Dieu que notre peuple si chrétien comprenne l'étendue du danger qui le menace. »

Mgr Leblanc annonce ensuite à ses ouailles son départ pour sa visite *ad limina*.

— Le Comité de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture, constitué le 5 décembre 1913 par le CONSEIL de l'Assomption Nationale et composé de Mgr M.-F. RICHARD, curé de Rogersville, de M. l'abbé J. GAUDET, curé d'Adamsville, et de MM. F.-A. RICHARD, médecin de Moncton, Charles HÉBERT, inspecteur des écoles, du Cap-Pelé, et P. POIRIER, sénateur, de Shédiac, vient de lancer un appel aux ACADIENS des Provinces Maritimes, des États-Unis et de la Province de Québec ainsi qu'à tous les AMIS de l'Acadie, en vue de promouvoir et de soutenir un vigoureux effort de colonisation par les Acadiens, sur les terres que le

Gouvernement du Nouveau-Brunswick se décidait dernièrement à mettre à la disposition des colons.

Tout comme le Canadien français, l'Acadien est un colon de race. Il a montré pour sa terre d'Acadie un attachement incontestable, et de tous les éléments qui ont vécu côte à côte dans ce coin du pays, il est le plus stable et le plus progressif. Il forme déjà la majorité des catholiques dans la partie sud de la Province, et, dans la partie nord, la majorité acadienne est tellement considérable, qu'ils y seront bientôt dans une proportion de plus de 75 pour cent.

Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick ferait donc œuvre de raison et de bon sens en faisant appel à la vaillance du colon acadien ; de tous les « étrangers » dont il peut souhaiter l'établissement, les Acadiens sont certainement les plus *désirables*. Mais le Gouvernement a jeté les yeux sur l'Angleterre, où il a envoyé « des agents très actifs de recrutement. » Et il ne reste donc aux Acadiens, s'ils veulent avoir leur part dans ce partage du domaine colonisable, que leur courage infatigable et leurs maigres ressources.

Ce sont donc les ressources qu'il faut arrondir, et c'est l'objet de l'*appel*. « Sans argent nous pouvons peu », y lisons-nous ; « avec la moitié, le quart autant d'argent qu'en ont nos amis, nous pouvons beaucoup. » Cet argent, le *Comité* le prêtera au colon, sans intérêt et à des conditions de remboursement très facile, et le fera servir à promouvoir le progrès de l'Agriculture et à soutenir les Sociétés agricoles.

« Ceux qui souscriront devront le faire par patriotisme pur... Mais il y aura un livre, le *Livre d'or de l'ACADIE*, où seront inscrits les noms de tous ceux qui auront pris part aux contributions... » Qui ne tiendra à s'inscrire dans le *livre d'or* avec les Acadiens et leurs Amis ?

**Montréal.** — Avant son départ pour la Ville Éternelle, Mgr l'Archevêque de Montréal a tenu à flétrir l'indécence des modes et à condamner les danses immorales. Mgr l'Archevêque a aussi donné le démenti à certain journal au sujet des motifs qui font entreprendre à Sa Grandeur le voyage de Rome. Mgr Bruchési, en compagnie de Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, va à Rome faire sa visite *ad limina* comme tous les évêques de l'Amérique septentrionale sont appelés à le faire cette année.

**Joliette.** — Sa Grandeur Mgr Forbes annonce dans une circulaire à ses ouailles son intention d'assister au Congrès Eucharistique de Lourdes, et de faire sa visite *ad limina*. Sa Grandeur fera sa visite pastorale du 17 mai au 28 juin, laquelle sera immédiatement suivie de la retraite ecclésiastique, et quittera Joliette dans la seconde semaine de juillet.

Le 10 février, a eu lieu l'inauguration officielle de l'École Normale, sous la présidence d'honneur de Mgr Forbes. M. de la Bruère, surintendant, M. C.-J. Magnan, inspecteur général, M. J.-A. Guilbault,

mairie de Joliette et nombre d'autres prirent part à cette importante cérémonie.

**Ottawa.** — Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a béni, dimanche, le 15 février, une belle cloche pour l'église Saint-Antoine, récemment bâtie pour les Italiens de la Capitale, et dans laquelle les Polonais tiennent aussi leurs offices religieux.

Les Italiens encombraient la nef, tandis que les Polonais se groupaient dans les galeries.

Le R. P. Fortuné, de l'ordre des Capucins, à qui a été confiée jusqu'ici la desserte des Italiens, a fait un sermon en italien, sur la cérémonie de la bénédiction. Mgr l'Archevêque parla ensuite en anglais. Il a rendu hommage au dévouement du R. P. Fortuné, qui s'est dépensé sans compter pour doter la colonie italienne d'une jolie église, qui sera pour eux comme une image de la patrie lointaine.

**Toronto.** — Le Club littéraire de la paroisse Saint-Joseph avait invité M. Mageau, député de Sturgeon Falls, à parler de la question scolaire. Son discours fut écouté avec sympathie. M. l'abbé Finnigan, prêtre de la cure, parla ensuite et fit un chaleureux appel à l'union entre Irlandais et Canadiens français. Il dit que la reconnaissance et l'intérêt personnel commandent aux Irlandais de soutenir les Canadiens français dans leurs revendications scolaires.

**Prince-Albert.** — S. G. Mgr Pascal arrivait vers la mi-février d'un voyage de repos dans la Louisiane. Les Sociétés et les Institutions de la ville se sont empressées à présenter à leur évêque leurs respectueux hommages. Le dimanche, après la grand'messe, paroissiens de langue française et paroissiens de langue anglaise ont présenté chacun une adresse, auxquelles Monseigneur a répondu dans les deux langues, en disant sa joie de se retrouver parmi ses ouailles, en rappelant les progrès réalisés dans Prince-Albert, et en faisant connaître quelques projets d'avenir : érection d'une salle pour les Sociétés de la paroisse, construction de la cathédrale, établissement d'un collège, etc.

## LES LIVRES

R. P. J. HURTAUD, O. P. *Dialogue de Sainte Catherine de Sienna*. Traduction nouvelle de l'italien. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette) 2 forts volumes, in-18 de LXXXIV-398 et de XII-358 pages. 5 fr.

Le *Dialogue de Sainte Catherine de Sienna* est un des livres fondamentaux de la mystique chrétienne. Le meilleure traduction que nous eussions jusqu'ici, en notre claire langue française, était assez incomplète, souvent incertaine, quelquefois déparée de graves contresens. Pour réussir en ce travail il fallait un théologien qui sût trouver dans sa propre pensée les précisions théologiques nécessaires pour l'intelligence

de celle de sainte Catherine. Le R. P. Hurtaud nous donne aujourd'hui une nouvelle traduction, qui répond parfaitement à toutes les exigences du sujet, et qui, tout en restant une vraie traduction, accuse une personnalité éminemment compétente et vigoureuse. Tous les mots du texte ont passé dans la version, au moins par l'expression scrupuleusement équivalente que peut fournir la langue française. Il y a donc à féliciter grandement le R. P. Hurtaud d'avoir mené à bien une tâche si difficile. Son style est simple, clair, vigoureux, et donne l'impression que cette mystique, effrayante au premier abord, est la chose du monde la plus familière et la mieux adaptée aux quotidiennes réflexions que nous suggère la vie.

H. C. SCHUYLER, S. T. L. traduit de l'anglais par F. J. Bonnassieux. *Les vertus du Christ*. Tome I : Le Courage du Christ. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), vol. in-32, cadres rouges, 170 pages. 1 fr.

Étude pleine de piété et de solide théologie, en même temps parfaitement adaptée aux conditions de la vie moderne ; écrit en une langue souple et vivante, cet ouvrage a trouvé un excellent accueil dans les pays de langue anglaise, l'Amérique d'abord, puis l'Angleterre et l'Irlande. Le traducteur français s'est fait un devoir de ne rien changer au texte pour que, à travers la traduction, les lecteurs français puissent retrouver la piété, l'onction et l'originalité de bon aloi qui font le charme de ce petit livre.

L'abbé L. ROUZIC, *Avant le mariage*. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), in-32, cadres rouges, 216 pages. 1 fr.

L'auteur examine la préparation au mariage de la façon qui doit plaire aux âmes élevées parmi ses lecteurs, de la façon qui est capable même d'élever les pensées et les cœurs. Il fait rayonner d'avance sur la vie du jeune homme l'influence protectrice de l'amour et du mariage vraiment chrétiens, il demande, au nom de l'avenir, les sacrifices que le présent comporte.

Abbé GEORGES AMBLER. *La fréquente Communion de l'homme du monde*. Lettre de Fénelon sur la fréquente communion. Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). 1913, in-12 de 48 pages. 1 fr. 25.

Cette lettre fut adressée par l'illustre Archevêque à un homme du monde qui faisait profession de piété, et qui était même dans l'usage de la communion presque journalière. Cette lettre est plus que jamais d'actualité.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

VOIX DE ROME

Malgré la clarté et la précision de ses enseignements, l'encyclique pontificale sur les organisations ouvrières, la *Singulari quadam*, fut et demeure encore l'objet de controverses persistantes dans les milieux catholiques d'Allemagne. Il faut encore déplorer l'endurcissement de certaines oppositions, assez nombreuses, aux sages directions de cette encyclique.

Ces oppositions, rationalistes ou semi-catholiques, s'appuient sur cette prétention que les organisations ouvrières professionnelles poursuivent un but purement économique, qu'elles restent sur un terrain neutre où l'Église n'a pas à exercer de juridiction. Cette prétention a été plus d'une fois énoncée, et même par des personnages en vue, au congrès d'Essen, tenu, en 1912, par les « Syndicats chrétiens » d'Allemagne, pour examiner et même pour contredire la lettre du Pape.

Les controverses, plus excusables que les oppositions, ont porté sur le point de savoir si les syndicats dits *chrétiens* ont été approuvés dans de certaines conditions, ou s'ils sont simplement tolérés, à raison des conditions particulières où ils se trouvent en Allemagne.

Pour l'observateur catholique, non sollicité à prendre parti dans les choses d'Allemagne, il paraît bien certain, à la lecture attentive de l'encyclique *Singulari quadam*, que les « Syndicats chrétiens », s'ils ne sont pas réprouvés absolument, ne sont pas non plus approuvés. Ils sont tolérés, pour l'Allemagne, sous certaines conditions et moyennant des correctifs bien déterminés.

La question de la neutralité et de l'interconfessionalisme des œuvres n'est pas débattue et n'excite pas les intérêts et les passions seulement en Allemagne : elle se pose un peu partout.

En Autriche, elle vient de donner lieu à de vives controverses entre divers groupes catholiques et ces controverses ont eu leurs échos jusqu'à Rome. Une lettre du cardinal Secrétaire d'État, adressée à l'Archevêque de Vienne, au nom de Sa Sainteté, a dû préciser une fois de plus la pensée et la direction du Saint-Siège.

Dans ce document, que l'*Action Sociale* a publié *in extenso*

samedi dernier, une société catholique est louée de ce que « non seulement elle rejette avec énergie toute doctrine et toute tendance erronée, spécialement en matière sociale et politique, mais professe qu'elle est totalement éloignée de l'idée d'introduire dans ces régions catholiques, le système des Sociétés interconfessionnelles. Ces Sociétés ont été déclarées par l'auguste Pontife comme étant non illicites, sous certaines conditions et garanties, en des pays déterminés, uniquement eu égard aux circonstances particulières où ils se trouvent. »

La lettre de l'Éminentissime Secrétaire d'État loue ensuite la même Société de ce qu'elle « reconnaît par ailleurs, de la façon la plus formelle et la plus expresse, en conformité avec les enseignements répétés du Saint-Siège, que la question sociale n'est pas purement économique, mais est bien au premier chef, religieuse et morale, et donc, à cet égard, sujette au jugement et l'autorité de l'Église ».

La même Société est approuvée de ce qu'elle « se propose de travailler activement sur tous les terrains de la vie publique, conformément aux principes catholiques, afin de coopérer à la réalisation du si noble programme du Saint-Père : Restaurer toutes choses dans le Christ ».

Toutes les expressions de ces citations doivent être notées, comme doit être aussi remarquée l'insistance du Saint-Siège à rappeler toujours les mêmes vérités fondamentales, trop oubliées et même parfois audacieusement niées.

C'est qu'il s'agit pour le Souverain Pontife de s'opposer à l'invasion générale d'une erreur très répandue contre les droits de Dieu, erreur qui, sous divers noms, gâte l'esprit d'un trop grand nombre de catholiques.

Dieu, maître absolu de tout l'univers, est aussi le maître de toute l'activité humaine. Or l'erreur moderne, qu'elle se nomme athéisme, rationalisme, naturalisme, laïcisme, libéralisme ou modernisme, est toujours la négation plus ou moins étendue, mais suffisamment explicite, des droits de Dieu sur l'homme, ou sur une partie de l'activité humaine.

Prétendre que l'homme, du moment qu'il est constitué en société professionnelle, en société civile ou politique, n'est plus obligé d'obéir à l'Église, dont il reconnaît, théoriquement du moins, l'autorité dans sa vie privée, c'est une erreur, une hérésie contre laquelle l'Église ne cesse de combattre depuis cent ans et plus.

C'est cette hérésie plus ou moins latente, informelle, diluée, qui infeste diverses organisations ouvrières, formées d'individus catholiques, qui prétendent que l'objet de leur organisation est purement économique et échappe complètement de sa nature à l'autorité de l'Église. C'est la même erreur qui gâte l'esprit de

tant de catholiques, qui se croient pieux, et qui rejettent hors de la vie publique, hors de la vie politique, tout droit et toute action de l'Église, réputée « ingérences cléricales ». Ici et là, c'est l'homme s'émancipant partiellement de l'autorité divine, délimitant les droits de Dieu, pour tailler un royaume indépendant, plus ou moins étendu, aux *droits de l'homme*, suprêmes souverains chez eux, même à l'exclusion de Dieu et de l'Église.

La lettre du ministre de Pie X loue donc la société catholique d'Autriche, dont il est question dans cette lettre de « rejeter avec énergie toute doctrine et toute tendance erronée, spécialement en matière sociale et politique ».

Or la tendance erronée en matière sociale, c'est d'organiser les ouvriers catholiques, pour la défense de leurs droits professionnels, et aussi parfois pour la revendication de droits qui ne leur appartiennent pas, sur un terrain que l'on proclame purement économique, neutre au point de vue religieux. Dans ces conditions fausses, les catholiques s'associent avec ceux qui n'ont pas les mêmes croyances, la même foi ni les mêmes principes de morale, ils oublient et méconnaissent, dans un pareil milieu, leurs croyances et leurs principes, ils font passer leurs intérêts temporels avant ceux de leur éternité, ils se soustraient à la direction de l'Église, ils mettent Dieu en dehors de leur organisation.

Or c'est dans le Christ qu'il faut tout restaurer. Et pour tout restaurer dans le Christ, il faut accepter, garder et mettre en pratique l'enseignement de Pie X : « *La question sociale et les questions débattues qui s'y rapportent touchant le caractère et la durée du travail, touchant le prix du salaire, la grève des ouvriers, ne sont pas de leur nature purement économique, et, par conséquent, ne peuvent pas être mises au nombre de celles qui peuvent être résolues à l'exclusion de l'autorité ecclésiastique* ».

Telle est la vérité fondamentale formulée dans l'encyclique *Singulari quadam*, que le Pape vient de faire rappeler aux catholiques d'Autriche, avec les autres que nous avons rappelées et citées.

Ces vérités ne sont plus à discuter parmi les catholiques, elles sont à mettre partout fidèlement en pratique. — J. A. D.

## FAITS ET ŒUVRES

### NOUVELLE SECTION PAROISSIALE

L'armée des tempérants vient d'ouvrir ses cadres pour accueillir un nouveau bataillon. C'est la belle paroisse de Saint-

Bernard, au comté de Dorchester, qui a fourni cette précieuse recrue.

Depuis longtemps, M. l'abbé Ph. Turcotte, le si dévoué et si paternel curé de Saint-Bernard, souhaitait faire entrer sa paroisse dans le rang, et préparait le triomphe de la croix sur ses ouailles. Se rendant à son invitation, Mgr l'Auxiliaire allait, dimanche, le 22 février, jeter à ces braves gens le cri de la sainte croisade : Dieu le veut ! Quand on a pour patron saint Bernard, on ne peut rester sourd à un pareil appel à la guerre sainte.

Une centaine d'enfants de dix à quinze ans, et environ 400 grandes personnes sont venus, à tour de rôle, prendre place au pied de la croix et y faire la promesse solennelle de vivre en tempérants. Ce fut un beau spectacle, qui réjouit le Cœur de Jésus, émut d'une douce allégresse le bon curé et édifia tous les paroissiens.

Maintenant, jeune et fier bataillon de Saint-Bernard, en avant, sous l'œil de Dieu et près du drapeau ! Docile à la voix de ton chef, le curé, entraîné par le zèle de tes officiers, les membres du Conseil local, les yeux bien ouverts et le cœur ardent, marche au combat et à la victoire !

#### UNE HEUREUSE NOMINATION

Nous avons appris, avec grand plaisir, la nomination qu'ont faite les autorités de l'Académie Commerciale, rue Cook, en confiant à notre jeune ami, si dévoué, M. le notaire Arthur Duval, le nouveau cours de droit commercial dont elles ont résolu d'assurer le bénéfice à leurs élèves.

Cette fondation est un progrès dont la direction de l'Académie mérite d'être louée, et le choix du professeur pour cet enseignement nouveau fait également honneur au titulaire et à ceux qui l'ont distingué pour lui accorder leurs préférences.

#### A TRAVERS LES BULLETINS DE LA CROIX NOIRE

*Paroisse de X.* — « Il n'y a qu'un endroit où l'on soupçonne qu'il se vend de la bière de tempérance. Les jeunes gens fréquentent ce magasin en grand nombre. On nous dit qu'ils sortent de là quelquefois un peu éméchés. Nous n'avons encore aucune preuve ; mais nous travaillons d'une manière spéciale à connaître la vérité. »

*Paroisse de Pintendre.* — « C'est l'âge d'or de la tempérance ici. Le fonctionnement régulier de la Société suffit pour garder bien vivant le zèle de tous.

« Il nous faut toutefois combattre par le tract et la prédication les préjugés dont toutes les têtes ne sont pas encore vides. »

LES  
**PRÉVOYANTS DU CANADA**

**ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1913 - \$423,745.31

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Déc. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909.	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	76,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,402	47,957	423,745.31

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Géram-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"  
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Agents à Québec : MM. Leclerc & DeGuise, Ed. "Merger"

M. S. Côté, 91, rue St-Michel.

**INSTALLATION**  
**d'éclairage à l'électricité**

**ACCESSOIRES**  
**et appareils électriques**  
**de tous genres**

**Prix les plus bas**

**Goulet & Bélanger**

**Ingénieurs-Électriciens**

**82 rue de la Couronne**

**QUÉBEC**

# COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
persone n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

---

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1868

## F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET  
VENTE de CIERGES



fabriqués suivant les  
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 53, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

## LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8.	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12.	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier. 1 volume in-12.	0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12.	1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12.	0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12.	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.	1.00
Les Livres-Penseurs. 1 vol. in-12.	0.85	Agnès de Levens. 1 v. in-8 ill.	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill.	0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume.	1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré.	0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume.	0.85	Deuxiers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément.	1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge. 1 volume.	0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12.	0.25
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12.	0.50	Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume.	0.85
Le même, édition illustrée.	0.25		

## J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

### Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

### Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CLERGÉ**

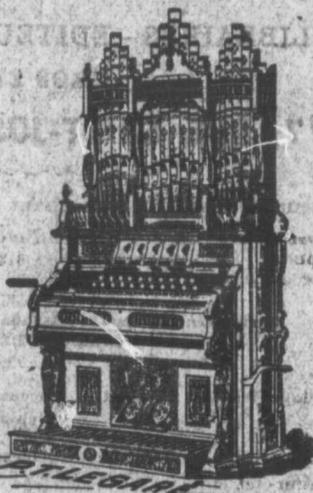
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

**P. T. LEGARÉ LTÉE.**

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.

**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.